

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE DU 3 AVRIL 2023

FINANCES - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal APPROUVE le Compte Financier Unique 2022 (Document qui remplace le Compte de Gestion et le Compte Administratif désormais)

FINANCES - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal DECIDE d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- à l'apurement du besoin de financement de la section d'Investissement C/1068 405 990,06 €
- le solde disponible en report à nouveau C/002 2 227 637,06 €

FISCALITE DIRECTE LOCALE - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Le Conseil Municipal DECIDE de ne pas modifier les taux des deux taxes directes locales appliqués en 2023 et de fixer les taux des taxes directes locales selon le détail suivant :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties :	33,32 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties :	28,21 %

FINANCES - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal APPROUVE le budget primitif 2023 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	4 517 650,00 €
Section d'investissement	4 015 827,00 €

FINANCES - REMBOURSEMENT ANTICIPE DU PRET BANQUE POPULAIRE

Le Conseil Municipal DECIDE d'autoriser Madame le Maire à procéder au remboursement anticipé de l'emprunt d'un montant de 318 812,98 Euros, contracté le 25 juin 2015, et à payer les indemnités de remboursement anticipé pour un montant de 9 564,38 Euros,

FINANCES - REMBOURSEMENT ANTICIPE DU PRET SOCIETE GENERALE / CREDIT DU NORD

Le Conseil Municipal DECIDE d'autoriser Madame le Maire à procéder au remboursement anticipé de l'emprunt 16973, d'un montant de 382 888,25 Euros, contracté le 12/02/2007, et à payer les indemnités de remboursement anticipé pour un montant de 6 641,57 Euros,

FINANCES - ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION RISQUE SANTE SOUSCRITE PAR LE CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal DECIDE de l'adhésion de la commune à la convention de participation pour le risque «Santé» et de fixer le montant mensuel de la participation financière à un montant représentant 40 % de la cotisation versée mensuellement par les agents qui auront souscrit la mutuelle issue de cette convention de participation.

FINANCES - TRAVAUX RUE DU PRE ROBIN - DELIBERATION SOLLICITANT LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le Conseil Municipal DECIDE de solliciter une subvention de 26 148 €HT sur la base d'une dépense subventionnable de 87 161 €HT pour la réfection de la voirie de la rue du Pré Robin (calculée au taux de 30%)

FINANCES - TRAVAUX SQUARE DU GRAND JARDIN - DELIBERATION SOLLICITANT LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le Conseil Municipal DECIDE de solliciter une subvention de 15 000 €HT sur la base d'une dépense subventionnable de 50000€HT pour la requalification de la voirie et des trottoirs du square du Grand Jardin (calculée au taux de 30%)

FINANCES – CLASSE MOBILE - DELIBERATION SOLLICITANT LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le Conseil Municipal DECIDE de solliciter une subvention de 9 000 €HT sur la base d'une dépense subventionnable de 18 000 €HT pour l'acquisition d'une classe mobile (un chariot et 25 PC portables) (calculée selon le taux de 50%).

FINANCES -- SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal DECIDE d'établir la liste des Associations bénéficiaires d'une subvention pour l'année 2023 comme suit

ADMR 60	200,00 €
ASDAPA	200,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE LACROIX SAINT OUEN	350,00 €
LES BLEUETS CYCLOTOURISTES LE MEUX-JAUX-ARMANCOURT	200,00 €
CLUB DETENTE LOISIRS	100,00 €
CLUB DE TENNIS DE LE MEUX	2 000,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE	11 200,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	2 800,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE DU COMPIEGNOIS	2 060,00 €
CULTURE LE MEUX DECOUVERTE	1 600,00 €
ENTRAIDES COMPIEGNE CONTRE L'EXCLUSION (épicerie	300,00 €
FOOTBALL CLUB DE LE MEUX	1 000,00 €
GIPE	9 521,00 €
LE MEUX PETANQUE	200,00 €
LE SOUVENIR Français	100,00 €
RESTOS DU CŒUR DE L'OISE	500,00 €
LES SAUVETEURS DE L'OISE	100,00 €
SOCIETE DE CHASSE DU MEUX	250,00 €
VETERANS DE LE MEUX (foot)	200,00 €
TOTAL	32 881,00 €

FONCIER – DENOMINATION RUE DE LA FONTAINE FRETEAU

Le Conseil Municipal DECIDE de dénommer la rue desservant les habitations au lieu-dit « La fontaine Fréteau » comme suit :

« Rue de la Fontaine Fréteau »

FONCIER - BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS 2022

Le bilan de l'année 2022 s'établit comme suit :

Cessions : Néant

Acquisitions : AA186 et AA188 : 203 281,67€, AE9 : 724,54€, AB94 : 200,00 €

COMPTE RENDU DES DECISIONS PAR DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Madame le Maire rend compte des décisions prises :

- 2023_001 DECISION ORDRE DE REQUISITION DU COMPTABLE (paies février 2023)
- 2023_002 DECISION ORDRE DE REQUISITION DU COMPTABLE (paies mars 2023)

DATES DIVERSES

Date	Evenement	Date	Evenement
lundi 17 avril 2023	ALSH AFR 1semaine	septembre 2023	Conseil Municipal
lundi 8 mai 2023	cérémonie	samedi 14 octobre 2023	Salon Artistique
dimanche 21 mai 2023	Brocante	samedi 11 novembre	cérémonie
	Conseil Municipal	samedi 18 novembre	
Vendredi 9 juin 2023	vote sénatoriales	2023	Amuse en Scène
lundi 10 juillet 2023	ALSH AFR 3semaines	décembre 2023	Conseil Municipal
vendredi 14 juillet	festivité		